

## Éléments de motivation pour la démolition de ce bâtiment

Plusieurs éléments importants nous amènent à demander la démolition de ce bâtiment au sein de notre installation électrique haute tension de Rosières, située Rue de Malaise, 10 à 1331 Rosières

Ceux-ci peuvent être regroupés en plusieurs catégories distinctes:

### **1. Aspects liés à la sécurité de nos installations et du personnel qui travaillent sur ce site (Safety)**

Voici quelques photos illustrant l'état général du bâtiment. Celles-ci illustrent clairement l'état de vétusté général dans lequel il se trouve.





Les risques liés à l'état du bâtiment ont été identifiés lors d'une analyse de risques. Ces analyses de risques sont réalisées régulièrement pour l'ensemble de nos installations et sont suivies de très près par nos services internes de Sécurité (Safety).

Veillez trouver ci-dessous, les conclusions de l'analyse de risques réalisée spécifiquement pour ce poste haute tension de Rosières.

### 5.1.26 Poste Rosières 36 kV

#### a) Inventaire risques > 10.000 points: total risk = 102.187 (priorité 2)

- Problème structurels du bâtiment pouvant engendrer des problèmes au niveau des installations électriques sous tension



- Exploitation sur différents niveaux => risque de fausse manœuvre
- 36-860, Tfo3, Tfo4, TP rails, TCC2, RO-1-SKBV, HO-1-RO et RO-11-RTB (RO-21-SKBA): Commande monopolaire des sectionneurs barres à l'aide d'une perche dans le gabarit de la cellule



#### b) Evolution réseau

Le poste de Rosières est un poste nœud du réseau 36kV du Brabant Wallon (Poche dite de Sedilec) et réalise de plus la frontière entre cette poche et la poche d'Ixelles-Nouvel Ixelles permettant un secours ultime croisé entre ces deux poches. Ce poste restera donc un exploité avec une grosse cabine 36kV.

#### c) Projet

Le projet **TR 42319** P-036-ROSIE-Replacement cabine 36kV comporte les travaux suivants pour **2020**:

- Construction d'un nouveau bâtiment pour accueillir la nouvelle cabine 36kV
- Remise à niveau des protections et généralités basse tension du poste
- **Mise hors service complète de la cabine 36kV actuelle** et démolition complète du vieux bâtiment (ex-cabine 11kV, ex-cabine 36kV, ex-salle à relais, ex-tour de décufrage)

#### d) Risk mitigation court terme

En attendant la réalisation complète du projet, seules les interventions curatives seront réalisées au niveau des sectionneurs jeu de barres et les manœuvres seront au maximum limitées. Ces interventions seront uniquement réalisées par du personnel spécifiquement formé pour la réalisation de celles-ci.

#### e) Conclusion proposée

La réalisation du projet TR42319 supprime les risques présents actuellement dans le poste.

Des mesures spécifiques ont été prises afin de mitiger le risque en attendant la réalisation complète du projet (cfr d).

En relation avec « le point C) Projet » TR 42319

Un permis unique a été délivré le 23/04/2018 par les fonctionnaires technique et délégué (Références commune : PUN/2018/001 – Références SPW TLPE : F0610/25091/PU3/2018.1) pour l'exécution des travaux comprenant la construction d'un nouveau bâtiment pour accueillir la nouvelle cabine

36kV, la remise à niveau de la basse tension ainsi que la mise hors service de tous les éléments de la cabine 36kV. Ces travaux urgents ont donc été réalisés à ce jour.

- Seule la démolition du bâtiment n'a pas encore été réalisée étant donné la sensibilité liée à la démolition de ce bâtiment classé.
- Cependant, l'état général de ce bâtiment se dégrade et il devient nécessaire et urgent de procéder à la démolition de celui-ci.

## 2. Aspects liés aux risques externes (Security)









Ce bâtiment est donc actuellement vide et non utilisé et celui-ci se situe en bordure de voirie.

Ce type de bâtiment vide attire le regard de potentiels visiteurs et squatteurs. Plusieurs tags ont d'ailleurs déjà dessiné sur ce bâtiment, ce qui veut dire concrètement que des intrusions dans notre poste ont déjà eu lieu. Ce qui évidemment formellement interdit et risqué étant donné la nature de nos activités au sein de ce poste haute tension.

- Le bâtiment est situé dans un milieu électrique et est entouré de câbles 36kV pour lequel il faut maintenir la propriété du terrain sur lequel ils sont situés.
- Le bâtiment ne répond plus aux normes et aux dimensions des installations électriques actuelles, Elia ne pourra donc pas réaffecter ce bâtiment à un quelconque usage.

### **3. Aspects financiers**

La conservation d'un tel bâtiment exigerait qu'il soit chauffé un minimum en permanence, qu'il soit entretenu, que tout le crépis soit repeint et qu'il soit remis aux normes actuellement en vigueur. La réparation des fissures et de la toiture semblent également plus que nécessaire. Ces a

Ce bâtiment ne peut plus être utilisé pour de futures installations Elia car il ne répond plus aux normes en vigueur tant au niveau sécurité qu'au niveau électrique, c'est d'ailleurs la raison pour laquelle les travaux liés à l'obtention du permis unique de 2018 ont été mis en œuvre.

- La conservation de celui-ci dans les conditions actuelles, et au regard des aspects Safety (point 1) et Security (point 2) représente un investissement financier énorme et non justifiable.
- La mise à disposition de ce bâtiment par un tiers nécessiterait également d'énormes investissements financiers pour remettre en état ce bâtiment et désolidariser celui-ci du site électrique qui est actuellement une seule unité technique d'exploitation, est impossible vu la configuration de la situation du poste.